

Brésil : l'annulation de la condamnation de Lula est demandée faute de preuves



Brasilia, 2 avril (RHC)- Les avocats de l'ex-président brésilien Luiz Inacio Da Silva, Lula, ont exigé du Tribunal Suprême de Justice, l'annulation, faute de preuves, de la peine infligée à leur client dans l'affaire Triplex de Guarujá.

Le quotidien O'Globo rappelle qu'en 2017, l'ex-juge Sergio Moro, l'actuel ministre de la Justice, a condamné Lula à 9 ans et 6 mois de prison pour la présumée acceptation de la remise d'un appartement à trois étages à Guarujá, dans l'état de Sao Paulo en échange de services aux entreprises OAS et Petrobras.

Ce quotidien souligne que maintenant le recours des avocats de Lula met en cause le fait que le juge Felix Fischer a décidé, sans avoir demandé l'avis des autres magistrats, de refuser la demande de la défense.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/187381-bresil-lannulation-de-la-condamnation-de-lula-est-demandee-faute-de-preuves>



Radio Habana Cuba